

## *GUERVILLE*



Ce village a été bâti dans un vallon très encaissé. Son origine remonte à la Préhistoire étant donné les silex taillés et polis retrouvés au hameau de Fresnel dans les restes de deux ateliers importants.

En 1867, à la Plagne furent retrouvés plusieurs tombeaux qui dataient de l'époque morguienne ou première période du bronze. Ils renfermaient divers squelettes.

Dans le fond de la vallée se trouve un tronçon de voie romaine ainsi que des restes d'habitations antiques. GUERVILLE figure dès l'an 690 dans la charte d'Arthies où sont notés un grand nombre de lieux de notre région.

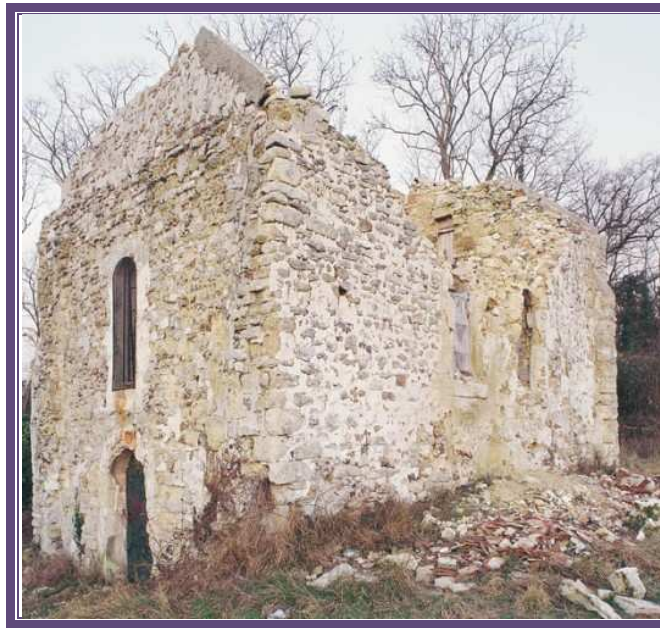
Tout le territoire de cette commune semble avoir été la possession de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés. L'abbaye de Coulombs y possédait également quelques dîmes.

En 1289, Philippe le Hardi donne au prieuré de SECVAL, le droit de chasse sur l'étendue du domaine de GUERVILLE.

Le manoir de la Motte, au dessus et près le Moustier de GUERVILLE, sera vendu par Pierre de MEZELANT aux Chartreux du couvent de VAUVERT LEZ PARIS en 1335, la terre relevait de CIVRY LA FORÊT.

Ce couvent, dans lequel existait une chapelle, se trouvait au 19<sup>e</sup> siècle être une grande ferme. Les Chartreux de Paris conservèrent la seigneurie jusqu'à la Révolution. L'édifice semble en réalité antérieur, construit en deux étapes aux XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles. Il s'agirait du seul vestige d'un prieuré de prémontrés dépendant de l'abbaye d'Abbecourt.

Un autre prieuré de Saint-Germain de SECVAL, grâce au vœu fait par Henri de Guerville, seigneur du lieu, au retour de la huitième croisade, au 12<sup>e</sup> siècle. Ce dernier se situait en haut de la colline entre SENNEVILLE et LA PLAGNE. Le prieuré appartient jusqu'à la Révolution à l'abbaye de Clairefontaine située près de Rambouillet. Il n'en reste que les ruines d'une chapelle.

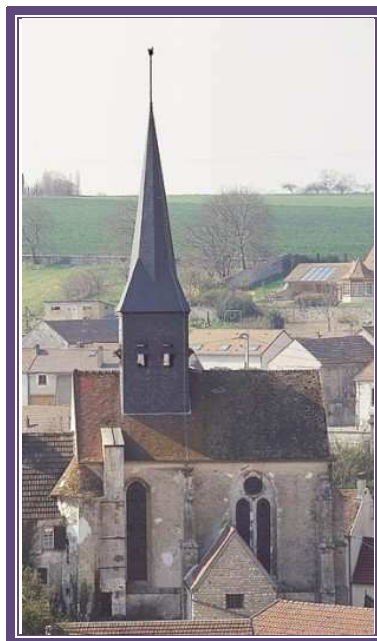


*Vestiges actuels de la chapelle*

Dans les dernières années du 15<sup>e</sup> siècle, noble homme Jehan de SAINT POL, écuyer, possédait un fief sur GUERVILLE. Les SAINT POL étaient une très ancienne famille alliée aux seigneurs de VERT.

Au 18<sup>e</sup> siècle se trouvaient encore visibles les ruines de l'ancien château de GUERVILLE.

L'église de SAINT MARTIN de GUERVILLE a été construite au centre du village et remonte au 13<sup>e</sup> siècle avec des modifications au 18<sup>e</sup> siècle. Son vieux cimetière devant l'édifice sera désaffecté en 1890 et transféré en 1902 hors de l'agglomération. Un parking sera creusé à sa place.



Église Saint-Martin de GUERVILLE

Assise sur des fondations rocheuses, l'église semble dominer encore davantage le village. Comme beaucoup d'églises rurales de la région, elle comporte un plan rectangulaire avec un chevet plat et un collatéral du côté sud. Son clocher pointu, entièrement couvert en ardoise, sommé d'une croix dominée par un coq, révèle une silhouette élancée inhabituelle dans le canton.

Le four à chaux des « COUDRES » signale un établissement gallo-romain, vraisemblablement une villa, occupé du 1<sup>e</sup> au 3<sup>e</sup> siècle et situé à l'entrée du village ultérieur. Des découvertes de murs et de monnaies sont réalisées en 1894. En 1989, un prélèvement de terre a entraîné la mise au jour du four à chaux, qui comporte une grande chambre de cuisson circulaire, creusée dans le limon et fortement cuite, séparée de la fosse de travail par un mur de grosses pierres au travers duquel était aménagé le gueulard. Daté du III<sup>e</sup> siècle d'après les monnaies et céramiques de l'atelier de la BOISSIERE-École, il a produit de la chaux avec les matériaux de construction récupérés dans l'habitat proche, en partie ruiné à ce moment.

Une importante usine de ciment se trouve dans une nouvelle agglomération construite depuis la fin du 19<sup>e</sup> siècle et est située en bordure de la route nationale dite route de « Quarante sous » au lieu dit les « Clos Fours ».

Plusieurs hameaux appartiennent à GUERVILLE ce sont :

- SECVAL
- SENNEVILLE
- FRESNEL
- PLAGNE

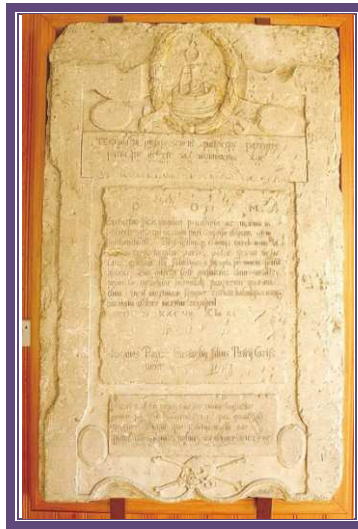
Qui formaient des fiefs indépendants ayant eu leurs seigneurs particuliers.

Le prieuré de Saint-Germain de SECVAL, fondé par Henri de GUERVILLE, seigneur du lieu au 12<sup>e</sup> siècle se situait en haut de la colline entre SENNEVILLE et LA PLAGNE. Il appartient jusqu'à la Révolution à l'abbaye de Clairefontaine située près de Rambouillet.

SENNEVILLE possédait également une chapelle annexe de l'église de Saint-Martin de GUERVILLE.

Pour des raisons non confessionnelles, les habitants de Senneville, en froid avec leur curé, demandent leur séparation de Guerville en septembre 1835. L'administration leur ayant refusé l'érection du hameau en commune et celle de la chapelle Saint-Jean en paroisse, ils s'adressent au fondateur d'un culte nouveau, dénommé l'église évangélique française, inventé après 1830 par l'abbé Châtel. Par esprit de contestation, la grande majorité des habitants de Senneville et de La Plagne adhèrent au nouveau culte. La chapelle de La Plagne étant devenue trop étroite pour le nombre des adhérents, les habitants de Senneville achètent par la suite un terrain et bâtissent un temple en quarante jours. Sous l'inculpation d'association illicite, le sanctuaire est fermé par l'administration en mars 1837 et les scellés apposés en juin 1840. En 1842, de nombreux Sennevillois adhèrent finalement au protestantisme et le temple, désormais consacré aux offices de la religion réformée, rouvre ses portes.

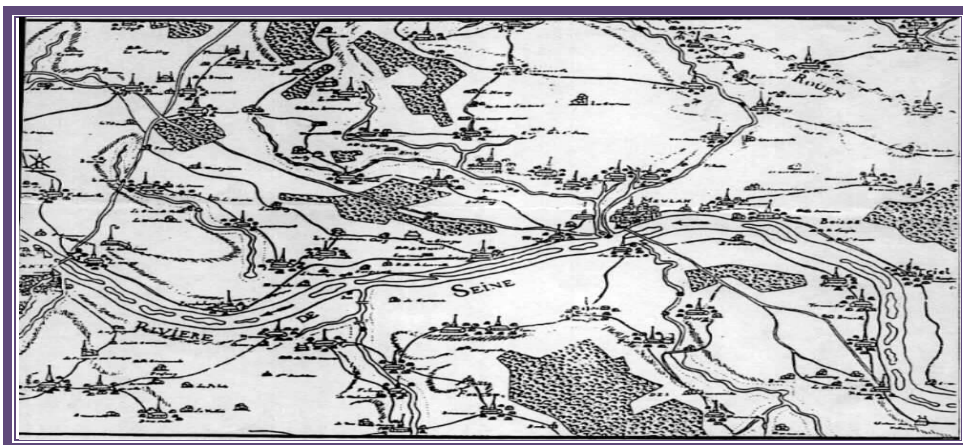
Le château de la PLAGNE entouré d'un part fut construit sur une colline dominant la vallée.



*Pierre gravée en hommage à Eustache PIGIS se trouvant dans la mairie de GUERVILLE*

Cette grande pierre ornée et sculptée contient l'éloge en latin d'Eustache PIGIS, marchand de Guerville et bourgeois de Mantes. Ce dernier est élu par deux fois délégué aux états généraux pour y défendre les intérêts de la province, en 1560 à Orléans sous Charles IX, et en 1576 à Blois sous Henri III. Il revient à la fin de sa vie reprendre ses travaux des champs et s'occuper du sort des pauvres. Il meurt à 90 ans, le 20 avril 1587. L'inscription, ornée d'une fontaine, est précédée d'un distique latin et suivie d'un quatrain en français dans le goût de la Renaissance. Elle se trouve encadré sur un panneau dans la mairie de GUERVILLE.

## *BREUIL BOIS ROBERT*



*Breuil Bois Robert près de GUERVILLE et à quelques lieues de Mantes carte de la vallée de la Seine*

Là encore furent retrouvés à l'est de BREUIL des silex taillés et polis. La commune de BOIS ROBERT et celle de BREUIL formaient autrefois, selon la tradition populaire, une ville importante mais aucun document ne le confirme.

Son histoire féodale se rattache à celle de BINANVILLE et d'ARNOUVILLE (lès Mantes) et relevait en plein fief de SOINDRES et de l'ISLE ADAM en arrière fief. Suivant une charte de 1167, Simon, comte de MANTES, donna à l'abbaye de CLUNY en 1074, le Bois de BREUIL.

En 1205, Guillaume de BOIS ROBERT tenait un fief-lige et en hommage au roi Philippe-Auguste. Le roi donnera à Hugues POULAIN, peu de temps plus tard, une culture sise au BREUIL.

Un arrêt du parlement daté de 1257, déclare que les hommes de BREUIL ne sont pas tenus d'aller au pressoir de MESOUART, sur Mantes la Ville. Il est également fait mention de BOIS ROBERT dans un jugement daté de 1339, relatif à des coupes d'arbres sur les chemins du village.

Le 10 avril 1391, Gilles MALLET, fait aveu d'un fief sis sur la terre de BREUIL. La seigneurie se trouva transmise ensuite entre les familles MALLET, TORCENAY, de PONTVILLIERS, puis à Nicolas BARQUILLET qui était bourgeois de MANTES et BROCHANT du BREUIL possédant déjà celle de VILLIERS à MANTES LA VILLE.

La justice de BREUIL relevait de celle de MANTES. Le fief figure dans un Aveu important fait au roi par le prince de Conti comte de MANTES MEULAN en 1760 (prince apanagiste du comté).



*Église Saint-Gilles de BREUIL*

D'après le Pouillé du diocèse de Versailles (1876), l'église dédiée à Saint-Gilles existait déjà en 1780. Elle sera démolie en 1888 et rebâtie sous la direction de Monsieur DUVAL architecte de Mantes (Architecte de Mantes et Meulan) mais elle n'a absolument rien de comparable dans son architecture de style purement classique du 19<sup>e</sup> siècle.

Avant la Révolution, le BREUIL était un simple vicariat dépendant de la cure de MANTES LA VILLE, tandis que le village de BOIS ROBERT appartenait à la paroisse de GUERVILLE.

Les deux communes se sont formées en 1868 en se réunissant.

**BUHELAY**

« Buscalide » Buchelay dans un manuscrit de 829

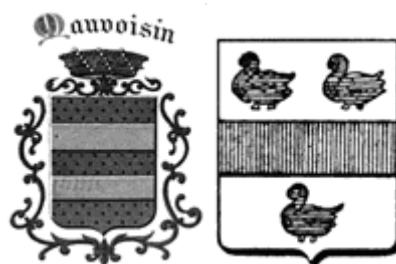
Exceptionnellement sur le territoire de ce village ne furent retrouvés aucun objet antique ou préhistorique. BUCHELAY et ses seigneurs sont cités pour la première fois en 1074.

Guillaume de BUCHELAY, seigneur du lieu, accompagna Louis le Gros en Angleterre en 1101. Il était un serviteur dévoué du prince et en fut également l'un des conseillers préférés. Orderic Vital en parle avec éloge et l'appelle « *Le Sage Chevalier* ».

A la fin du 11<sup>e</sup> siècle, Enguerrand de BUCHELAY, fils de Guillaume est cité comme témoin dans un acte pour l'abbaye de Saint-Martin-de-Pontoise. Il figure également dans une convention datée de l'an 1135. Dans une charte datée de 1167, Henri de BUCHELAY, avec Guillaume et Enguerrand, ses frères, concédèrent la terre et une dîme qu'ils détenaient sur ce village, ainsi que biens et droits relevant du plein fief de Raoul de MAUVOISIN (seigneur de ROSNY).

Dès 1337, la famille BUCHELAY ayant disparue, la terre dont ils portaient le nom, revint pour un temps aux MAUVOISIN de ROSNY, puis elle passera par alliance à Jehan de CORNEUIL, chevalier, seigneur de ROMILLY, ayant épousé une MAUVOISIN en 1392.

La justice du lieu sera adjugée à MANTES en 1455 sur décision du Parlement. Jusque là, la juridiction mantaise finissait sur le territoire à un lieu dénommé LES PRES DE BUCHELAY.



Blason de l'époque MAUVOISIN et des CORNEUIL de ROMILLY

Vers 1480 et jusqu'à la moitié du 16<sup>e</sup> siècle, une famille du nom de MESNIL JOURDAIN possédait BUCHELAY. Denis des LANDES en est également le seigneur en l'année 1497. Dans un Aveu qu'il fit au roi en l'année 1529, Jean de BETHUNE déclare que la terre et la seigneurie de BUCHELAY relèvent en arrière fief de ROSNY.

Après les MESNIL JOURDAIN, le domaine passera aux de VIPART qui en resteront possesseurs jusqu'au 17<sup>e</sup> siècle. Dès ce moment là, BUCHELAY sera pour tout ou partie, la propriété de tous les seigneurs s'étant succédé à MAGNANVILLE.



*En 1720 les SVALETTE sont propriétaires de la terre de BUCHELAY*

Autrefois BUCHELAY possédait une chapelle. L'église ancienne dédiée à Saint-Sébastien ne sera bâtie qu'au 15<sup>e</sup> siècle (1475) mais sera entièrement restaurée en 1846.

Seul intérêt de cette église une des cloches dont détails ci-après :



*Détails de la cloche de l'église Saint Sébastien avec sa bénédiction ci-dessous :*

**1731 J'AY ETE BENIE PAR MRE ALEXANDRE MACABEE CURE DE ROSNY ET BUCHELAY ET NOMMEE PAR MESSIRE CHARLES PIERRE SVALETTE, ECUYER, FILS DE MESSIRE CHARLES SVALET, ECUYER SEIGR DE MAGNANVILLE, BUCHELAY, FLACOURT, FAVRIEUX, MENIL AU BOURG, LE TERTRE ST DENIS, SOINDRES EN PARTIE ET AUTRES LIEUX ET DE DAME ANNE GENEVIEVE GILBERT DE NOZIERRE ET VILLEMEUR, VEUVE DE HAUT ET PUISSANT SEIGR LOUIS PIERRE COMTE DE HOUDETOT, COLONEL DU REGIMENT DARTOIS ET LIEUTENANT DE PICARDIE. NOUS AVONS ETE REFONDUE PAR LES SOINS DE PIERRE LEFEVRE ET GILLES HARANGER MARGUILLIERS.**

BUCHELAY cependant n'était pas érigée en paroisse et dépendait de ROSNY. Cependant les habitants du village contribuaient à l'entretien et restaurations nécessaires à l'église. Le 20 mai 1631, suite d'une transaction, ils en seront déchargés, moyennant une redevance annuelle de 3 Livres et une somme de 200 Livres une fois payée.

**EPÔNE**

*Dolmen d'Epône vues de dos et de face*

L'importance des vestiges préhistoriques qui ont été recueillis sur le territoire de cette commune, notamment dans le bois de la Garenne, a révélé que le village avait été habité dès les temps les plus reculés. Les monuments mégalithiques restés encore de nos jours comme nous le constatons sur la photo ci-dessus, dolmen appelé « *Le trou aux Anglais* », également celui de la « *Justice* » et les friches de VELANNES, offrent aux archéologues un intérêt considérable.

Epône semble bien avoir été le centre d'une activité préhistorique de grande intensité et tout à fait exceptionnelle pour notre région.

Au Moyen-âge, le village était fortifié. Son mur d'enceinte percé de 5 portes, sera plusieurs fois démoli pendant les luttes féodales et par les sièges que celui-ci eut à soutenir aux 14<sup>e</sup> et 15<sup>e</sup> siècles contre les Anglais qui finiront par la prendre d'assaut.

Au 4<sup>e</sup> siècle se tint à Epône un concile dit tout naturellement « concile d'Epône » ayant trait à la discipline ecclésiastique. A cette époque, le domaine était en la possession de l'église métropolitaine de PARIS. De grosses bornes carrées, que l'on voyait encore au 19<sup>e</sup> siècle et portant deux lettres N.D. en marquaient les limites.



*Église Saint-Béat d'Epône*



L'église a été reconstruite au milieu du XIIe siècle, devant une source sacrée.

Une vieille église figurait cependant déjà vers 984 lors d'une donation faite par LYSIART évêque de PARIS au chapitre de Notre-Dame. La nouvelle église sera placée sous l'invocation de saint Bêat, ermite du Ve siècle venu prêcher l'évangile en pays Carnute. La légende rapporte par ailleurs qu'il y combat un dragon. Suivant une ancienne coutume, le chapitre de Notre-Dame de Paris est obligé d'y délivrer chaque année, à la Toussaint, Noël, la Chandeleur et la Saint-Nicolas (6 décembre) 25 bottes de paille à étaler sur le sol de l'église « *pour tenir chaleur au peuple* ». Le clocher octogonal roman, daté de 1140-1150, comporte sur chaque face deux étages de baies encadrées de colonnettes ; chaque niveau est souligné par un cordon saillant à modillons sculptés de têtes grimaçantes ; l'ensemble est surmonté d'une haute flèche de pierre. La tradition en attribue la construction à la comtesse Agnès de Montfort, épouse de Galéran II de Meulan ; elle fait d'ailleurs partie des seize autres clochers du même type dans le Pincerais et le Vexin.

L'édifice se compose d'une seule nef flanquée de deux chapelles et terminée par le chœur communiquant avec une autre chapelle. Cette nef est recouverte de très beaux lambris du 16<sup>e</sup> siècle. Deux belles dalles tumulaires de même époque sont conservées dans l'église. La sacristie fut construite en 1866 et c'est au cours de cette même année que le chœur et la chapelle seront rebâtis.

Des restaurations eurent lieu à de nombreuses reprises, à l'extérieur, sur certaines parties du bâtiment ce qui lui a retiré son cachet très ancien. Il y avait avant 1793 : 5 cloches, dont 4 furent retirées pendant la tourmente révolutionnaire pour servir à l'exécution de canons. Une seule cloche leur aura subsisté et avait été fondue en 1597. Elle est classée aux Monuments Historiques.

En 841, Charles II le Chauve, se rendant en Neustrie, réunit ses troupes sur le territoire d'Epône. Guillaume de JUMIEGES, dans sa Chronique, parle d'une bataille ayant eu lieu dans ce bourg en l'an 885.

Quoique la seigneurie soit possédée par le Chapitre de Notre Dame de PARIS, il existait des seigneurs particuliers qui relevaient des comtes de MEULAN. Leurs droits cessèrent dès que le comté de MEULAN fut réuni au domaine de Philippe Auguste.

L'évêque GALON autorisera la construction d'un pont sur la Mauldre, vers la Garenne sur lequel, le Chapitre percevait droit de péage. Le roi Louis Le Gros possédait à Epône des terres, cens, moulins, et vignes que Gauthier, Vicomte de MEULAN lui avait concédées à titre gracieux.

Dès le 12<sup>e</sup> il existait un marché dans ce bourg. D'après le Pouillé de CHARTRES, au 13<sup>e</sup> siècle, la paroisse comptait 280 habitants.

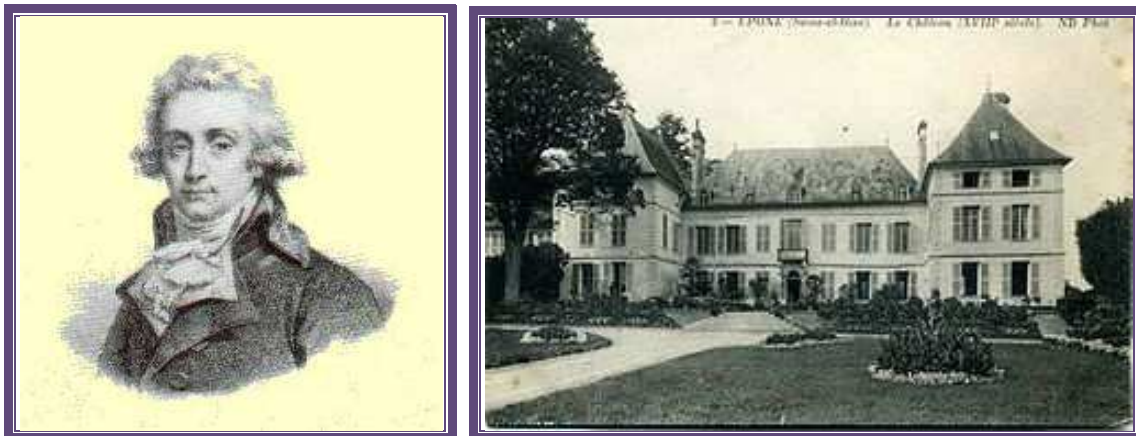
Louis IX (Saint Louis) passera à Epône en 1252 et y reviendra en 1256. Le prix de son séjour dont la trace a été conservée coûtera 84 Livres à la commune.

Epône possèdera une léproserie (Maladrerie) puis un Hôtel-Dieu et le bourg possédait une justice particulière avec un auditoire et même une prison.

En 1688, la duchesse de Créquy était propriétaire du tabellionage d'Epône. Elle revendit sa terre en 1706 à Louis Hérault de FREMILLY.

**Jean-Marie Hérault de SEHELLES**, arrière petit-fils de Louis Hérault, possédait les fiefs de la paroisse d'Épône ainsi qu'une propriété superbe de plus de 500 Hectares avec un vieux château primitif qu'il fit démolir et sur l'emplacement duquel, il fit reconstruire, après 1782, un bel et vaste manoir formé d'un corps central et de deux pavillons. C'est le château qui existe toujours sur les hauteurs dominant la vallée de la Seine.

Hérault de SEHELLES y recevait souvent ses amis politiques, notamment Camille DESMOULINS, DANTON, le peintre DAVID qui fréquentait d'ailleurs deux demoiselles Suisses venues se réfugier en France et qui servirent de modèle au peintre pour ses « *Sabines* », le peintre David épousera d'ailleurs l'une d'elles.



*Le beau Jean Marie Hérault de SEHELLES et le château [photo de 1900].*

La Constitution de 1791 sera d'ailleurs rédigée dans un petit pavillon situé dans le parc et classé Monument Historique en 1931. Hérault de SEHELLES se jettera dans la Révolution qui, bientôt, le déclarera suspect et le condamnera à mort. Il sera exécuté le **5 avril 1794**. La vente de ses biens de la capitale et ceux d'Épône eut lieu une première fois en thermidor de l'an II et une dernière fois en frimaire de l'an III. Celle du domaine d'Épône rapportera 297.975 Francs que réduisit à 152.226 Francs la dépréciation des Assignats. La différence fut remboursée aux héritiers par le gouvernement de Charles X en 1829.

L'ancienne demeure de Hérault fut adjugée, par privilège, à Monsieur Félix BESNIER en 1803 à cause de son épouse née MAGON, une des héritières du Conventionnel. Le frère de cette dame Félix-Marie BESNIER la lui rachètera en 1841 et la revendit en 1842 à Monsieur Claude-Marie RIVET. La famille la possèdera jusqu'au moins la seconde guerre mondiale.

Il existait autrefois à EPÔNE **3** chapelles : celle de Saint-Germain, très ancienne, fut démolie en 1793. Elle se trouvait sur l'emplacement du cimetière d'EPÔNE. La chapelle Saint-Thomas de CANTORBERY attenait à la Maladrerie et enfin celle de Saint-Etienne ou dite également des « AULNES » dont l'emplacement était sensiblement au même lieu.

Madeleine ARNOLD TETARD ©

Sources : idem précédentes

